PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 10 août 2011, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Mona Wood et Leigh MacLeod ainsi que Messieurs les conseillers Jean Dutil et Claude P. Lemire formant quorum sous la présidence du maire suppléant Jean-Pierre Dorais.

Monsieur le maire Timothy Watchorn est absent et monsieur le conseiller Peter MacLaurin se joint à l'assemblée vers 19h35.

Le Directeur général et secrétaire-trésorier, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire suppléant constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

165.08.11 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général.

3 **ADMINISTRATION**

- 3 1 Approbation des procès-verbaux
- **Finances** 3 2
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 2 2 État des activités financières au 31 juillet 2011
- 3 3 Correspondance
- Résolution
- 3 5 1 Affectation des Fonds
- 3 5 2 Partenariat Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut
- 3 6 Réglementation
- 3 6 1 Avis de motion Règlement 486-2011 Fonds de roulement
- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 2 Personnel
- 4 2 1 Nomination des lieutenants éligibles
- 4 3 Résolution
- 4 3 1
- 4 4 Réglementation
- TRAVAUX PUBLICS
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur 5 2 Personnel
- 5 2 1 Embauche journalier
- Résolution 5 3
- 5 3 1 Autorisation de procéder à un appel d'offres travaux rue Lakeshore
- 5 3 2 Réparations et asphaltage de la rue Campbell
- **5** 4 Réglementation
- 5 4 1 Avis de motion 487-2011 rue des Trois-Pierre
- 5 4 2 Avis de motion 488-2011 rue des Trois-Pierre

- **6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 3 Résolution
- 6 3 1 Appui à la demande d'augmentation du financement statutaire d'Abrinord
- 6 3 2 Contrat pour services d'ingénierie conduite d'eau potable du Village
- 6 3 3 Acquisition du lot 4 850 806

7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
- 7 3 **Résolution**
- 7 3 1 PIIA 612, chemin du Village
- 7 3 2 Toponymie rue Meadowbrook
- 7 3 3 Mandat Prévost, Fortin, D'Aoust

8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

- 8 1 1 Rapport mensuel de la Coordonnatrice
- 8 3 Résolution
- 8 3 1 Félicitations Clinique de sang
- 8 3 2 Entente de service reporter web
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

166.08.11 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2011 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

En conséquence, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2011.

167.08.11 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de juillet 2011 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Du 1er au 31 juillet 2011

GRAND TOTAL	<u>500 562,37 \$</u>
Salaires nets	81 800,63 \$
bancaires du mois Total des dépenses	418 761,74 \$
Paiements directs	9 365,22 \$
Total des achats	409 396,52 \$
Comptes payés d'avance	233,349.60 \$
Comptes à payer	176 046.92 \$

Monsieur le maire et le Directeur général soient autorisés à faire les paiements.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JUILLET 2011

Le directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières et l'État comparatif au 31 juillet 2011.

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de juillet 2011. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Correspondance reçue

- 1 Évimbec: maintien d'inventaire 2011
- 2 Diffusion Sainte-Adèle: demande de commandite
- 3 Infynia: brochure
- 4 Recy-Québec: compensation
- 5 Éducation, sport & loisirs Québec: programme de soutien aux installations
- 6 Xplorenet: nouvelle génération de satellites
- 7 MTQ: sels de voirie
- 8 MRC des Pays-d'en-Haut: comité de diversification
- 9 MRC des Pays-d'en-Haut: inventaire
- 10 SQ: registres
- 11 R. Balaguer: plainte re: signalisation
- 12 Dossier J. Pollmueller
- 13 PREL: persévérance scolaire
- 14 Ministre du patrimoine: Fête du Canada
- 15 MRC des Pays-d'en-Haut: musée de ski
- 16 Visionnarts: avis de renouvellement
- 17 Centre de zoothérapie: demande de subvention
- 18 Centre d'assistance et d'accompagnement: information sur services
- 19 MRC des Pays-d'en-Haut: comité ad hoc sur la forêt de proximité
- 20 Solidarité rurale du Québec: demande d'abonnement
- 21 Commission des relations du travail: dossier Fraternité des policiers
- 22 Fondation de l'entraide bénévole: remerciements
- 23 Éducation, loisirs et sport: demande d'aide financière
- 24 Centre d'expertise hydrique: visite du site barrage
- 25 D. Whissell: programme d'aide à l'amélioration du réseau routier
- 26 Tricentris: bulletin
- 27 Transports Québec: programme d'inspection
- 28 Maison Alois Alzheimer des Laurentides: dépliant informatif
- 29 Dubo Électrique Ltée: offre de service
- 30 Canton de Wentworth: plan d'urbanisme

Correspondance envoyée

A G. Grégoire: arrosage

Monsieur le conseiller Peter MacLaurin se joint à l'assemblée à 19h35.

168.08.11 AFFECTATIONS DES FONDS

Considérant que certains travaux sont financés par les fonds réservés et le surplus non affecté;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil affecte les sommes au montant réel de la dépense pour la réalisation des projets pour les montants maximums autorisés suivants:

Rénovation de la tour de la Bibliothèque	Surplus non affecté	22 500 \$
Asphaltage de la rue Carver	Surplus non affecté	50 800 \$
Travaux chemin Lakeshore	Surplus non affecté	250 000 \$
Terminer le stationnement de la bibliothèque	Surplus non affecté	60 000 \$
Caméra de surveillance	Fonds de route	8 000 \$
Travaux d'asphaltage chemin Kirkpatrick	Fonds de route	50 000 \$
Aménagement du Parc Lummis	Fonds de parc et terrains de jeux	99 000 \$

169.08.11 PARTENARIAT - ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES PAYS-D'EN -HAUT

Considérant que l'offre de partenariat qui a été présentée à la municipalité par l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut;

Considérant le rôle de cet organisme dans notre communauté;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil confirme le partenariat de la municipalité avec l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut pour l'année 2011 et autorise la dépense en conséquence.

A.M. 09.08.11 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 486-2011 QUI AUGMENTE LA VALEUR DU FONDS DE ROULEMENT

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que le règlement 486-2011 qui augmente la valeur du fonds de roulement de 100 000 \$ sera présenté lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de juillet 2011, la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

170.08.11 NOMINATION DES LIEUTENANTS ÉLIGIBLES

Considérant la recommandation du Directeur du Service Incendie datée du 26 juillet 2011;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil nomme Monsieur Tim Archibald, rétroactivement au 13 juin 2011 et de Monsieur Éric Charbonneau, à partir du 12 octobre 2011, aux postes de lieutenant éligible au Service de sécurité incendie de Morin-Heights, pour une période d'un an.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de juillet ainsi que la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

171.08.11 EMBAUCHE - JOURNALIER - OPÉRATEUR

Considérant que le Service des travaux publics nécessite les services de deux journaliers-opérateurs temporaires pour la saison estivale;

Considérant que le conseil a autorisé l'embauche de deux employés par la résolution numéro 109.05.11;

Considérant que l'employé embauché par la résolution 133.06.11 a été remercié;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil entérine l'embauche de monsieur Francis Hamel au poste temporaire de journalier – chauffeur- opérateur à compter du 20 juin 2011 pour une période maximale de 24 semaines selon les termes et conditions prévues à la convention collective en vigueur.

172.08.11 AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES - TRAVAUX SUR LA RUE LAKESHORE

Considérant que le Conseil a affecté la somme nécessaire pour la reconstruction des sous-fondations et de la fondation du chemin Lakeshore sur une distance de 1,000 mètres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise l'administration à procéder à un appel d'offres en vue des travaux cet automne et autorise le Directeur général à faire toute chose nécessaire à la réalisation du dossier.

173.08.11 RÉPARATIONS ET ASPHALTAGE DE LA RUE CAMPBELL

Considérant que le Conseil a affecté la somme de 50 000 \$ pour la reconstruction et l'asphaltage du chemin Campbell sur une distance de 200 mètres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil autorise les travaux de réparation et d'asphaltage de la rue Campbell et autorise le Directeur général à faire toute chose dans ce dossier.

A.M. 10.08.11 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 487-2011 - RUE DES TROIS-PIERRE

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jean Dutil que le règlement 487-2011 relatif aux travaux d'infrastructures et d'asphaltage de la rue des Trois Pierre sera présenté lors d'une prochaine session.

Le règlement autorise des travaux au chaînage 0 à 0+200 et un emprunt pour la somme de 118 000 \$ amorti sur une période de vingt ans (20) ans et assumés par une taxe spéciale basée à 50% sur l'étendue en front et 50% sur la superficie des immeubles imposables situés en bordure de la rue.

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

A.M. 11.08.11 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 488-2011 - RUE DES TROIS-PIERRE

Avis de motion est donné par madame la conseillère Leigh MacLeod que le règlement 488-2011 relatif aux travaux d'infrastructures et d'asphaltage de la rue des Trois Pierre (chaînage 0+200 à 0+968) sera présenté lors d'une prochaine session.

Le règlement autorise des travaux au chaînage 0+200 à 0+968 et un emprunt pour la somme de 583 000 \$ amorti sur une période de vingt ans (20) ans et assumés par une taxe spéciale basée à 50% sur l'étendue en front et 50% sur la superficie des immeubles imposables situés en bordure de la rue.

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Le directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport du Directeur du service de l'environnement et des parcs et le rapport sur les débits hebdomadaire des réseaux d'eau potable pour le mois de juillet 2011.

174.08.11 APPUI À LA DEMANDE D'AUGMENTATION DU FINANCEMENT STATUTAIRE D'ABRINORD

Considérant les conclusions de la Commission Beauchamp qui proposaient, en 1998, dans son rapport *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur*, de réformer la gouvernance étatique de l'eau, définir la gestion hydrique par bassins versants comme le mode de gestion au Québec, de créer des organismes de bassins versants et de percevoir des redevances sur la consommation de l'eau;

Considérant l'adoption de la Politique nationale de l'eau en 2002;

Considérant que la Politique nationale de l'eau stipule ce qui suit:

- « L'eau sera gérée de manière intégrée et non de manière sectorielle»;
- « La gestion sera territoriale, appuyée sur le leadership local et régional des acteurs, mais selon le bassin versant qui devient alors la référence géographique pour la prise en compte globale des usages et des plans d'action »;
- «L'approche sera participative »;
- « La concertation sur les enjeux et les actions de même que la conciliation des intérêts conflictuels seront les outils à la base des décisions ».

Considérant l'adoption en 2009 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui confirme le statut juridique de l'eau;

Considérant la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui reconnaît les principes d'utilisateur-payeur, de prévention, de réparation et d'accès pour toute personne à l'information transparente et de participation à l'élaboration des décisions;

Considérant la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui reconnaît la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassins hydrographiques;

Considérant la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui reconnaît la « constitution d'un organisme (pour chacune des zones de gestion que le ministre indique) ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un Plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs »;

Considérant la reconnaissance de l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (ABRINORD) conformément à la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection;

Considérant les ressources financières accordées à ABRINORD par le MDDEP depuis 2002, soit 65 000\$ entre 2002 et 2009 et de 125 500\$ depuis 2009, laquelle somme ne répondant qu'à 50% de son budget de fonctionnement;

Considérant l'absence d'un programme de financement dédié à la mise en œuvre des actions découlant des Plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants;

Considérant que le financement et l'aide que notre organisation accorde actuellement à ABRINORD réduisent d'autant notre marge de manœuvre en matière d'actions directes conformes aux dispositions de notre PDE ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil soutient l'ensemble des organismes de bassins versants du Québec dans leurs demandes d'un financement statutaire annuel sensiblement augmenté.

Que ce Conseil demande pour ABRINORD un financement statutaire annuel de 250 000\$.

Que ce Conseil demande, pour la mise en œuvre des actions prévues au PDE du bassin versant de la rivière du Nord, un financement annuel de 100 000\$, à être géré par ABRINORD.

Que ce Conseil demande la mise sur pied d'un programme de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.

175.08.11 CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE - CONDUITE D'EAU POTABLE DU VILLAGE

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation du projet, des plans, devis et la surveillance des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable sur le chemin du Village;

Considérant que ce projet est réalisé dans le cadre du Programme de remise de la taxe d'accise sur l'essence 2010 - 2013;

Considérant que le comité de sélection établit le classement des offres comme suit :

Soumissionnaire	Pointage final
AECOM Consultants Inc.	10.70
BPR - Triax Inc.	15.86
Dessau	12.72
Équipe Laurence	9.21
Ingémax Inc.	16.09
Leroux, Beaudoin, Hurens & Ass.	17.33
Les consultants Mirtec Inc.	10.85
Les consultants S.M. Inc.	17.62
Roche Ltée, groupe-conseil	8.43

Le comité recommande au Conseil d'octroyer le contrat à la firme ayant obtenu le meilleur pointage conformément aux dispositions légales relatives aux appels d'offres de professionnels:

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accepte la recommandation du comité d'analyse des soumissions et octroie le contrat de services professionnels d'ingénierie à Les consultants S.M. Inc.au prix soumis de 82 875,44 \$, toutes taxes incluses selon les termes du document de soumission.

176.08.11 ACQUISITION DU LOT 4 850 806

Considérant qu'une entente est intervenue avec le propriétaire de l'immeuble, M. Jacques Richard;

Considérant que cette acquisition est requise pour assurer la pérennité de la conduite principale d'eau potable;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise l'acquisition de gré à gré du lot numéro 4 850 806 aux conditions suivantes:

Que le montant de la contrepartie soit de 10 310 \$.

Que la municipalité assumera les frais de subdivision ainsi que les honoraires pour le contrat et le piquetage par l'arpentage de la ligne séparative des deux terrains.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer le document.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME

Le directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du Directeur du Service d'urbanisme pour le mois de juillet 2011.

177.08.11 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 12 juillet 2011.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2011 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

178.08.11 PIIA - 612, CHEMIN DU VILLAGE

Considérant que le Service de l'urbanisme a reçu une demande de permis visant le projet de construction d'un bâtiment commercial mixte "La Grange" pour la propriété située au 612, chemin du Village, dans la zone 47;

Considérant que cet immeuble est soumis au plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant que cette demande a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de cette demande par la résolution 26.07.11;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil fait sienne les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et autorise l'inspecteur en bâtiment à émettre le permis de construction pour le bâtiment situé au 612, chemin du Village.

179.08.11 TOPONYMIE - RUE MEADOWBROOK

Considérant la proposition reçue avec la présentation du projet commercial du 612, chemin du Village relative au changement de nom de la rue Meadowbrook;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme ne recommande pas cette proposition par la résolution 23.06.11;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil fait sienne la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et donne avis qu'il n'entend pas renommer la rue Meadowbrook.

180.08.11 MANDAT - PRÉVOST, FORTIN & D'AOUST

Considérant que le propriétaire de l'immeuble situé au 84, Perry contrevient à plusieurs règlements municipaux dont de façon non limitative: agrandissement sans permis, travaux non terminés dans les délais, multiples cas de nuisance, matériaux jonchant le sol, débris de toutes sortes, abris illégaux, abris d'hiver, construction d'une piscine sans permis;

Considérant que le propriétaire du 646, chemin du Village, situé dans une zone de PIIA a entrepris des travaux de toiture sur son immeuble sans avoir obtenu au préalable de permis et ignoré par la suite des articles du règlement relatif aux nuisances ainsi qu'au règlement de construction;

Considérant que de tels dossiers ne peuvent obtenir de règlement adéquat par la voie de la Cour municipale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil donne mandat à Me Daniel Goupil du bureau Prévost, Fortin, D'Aoust selon les termes de sa correspondance du 3 août et autorise le Directeur général à faire toute chose nécessaire afin que ces dossiers soient réglés.

RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DU SERVICE DES LOISIRS

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, le budget de la Fête du Canada 2011 préparé par la Coordonnatrice du Service des loisirs ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois de juillet 2011 en vertu de la délégation de compétence.

181.08.11 FÉLICITATIONS - CLINIQUE DE SANG

Considérant que la 8ième édition de la Collecte de sang de Morin-Heights a eu lieu lundi, le 8 août dernier;

Considérant que 70 donneurs ont répondu à l'appel et le travail réalisé par les bénévoles au cours de cette journée;

Il est unanimement résolu que ce Conseil remercie les donneurs, les bénévoles, Madame la conseillère Mona Wood, Donna Carroll, Lynn Letourneau, Grace Pennington, Gaile Cragg, Barbara Brown, Audrey McDonough et Germaine Bérubé ainsi que les pompiers pour leur contribution à la 8ième Collecte de sang de Morin-Heights.

182.08.11 ENTENTE DE SERVICE - REPORTER WEB

Considérant qu'un reporter-photographe est nécessaire afin d'alimenter les communications de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil approuve l'entente intervenue avec madame Tara Kirkpatrick et autorise le Directeur général à signer le document et à faire toute chose nécessaire selon les termes de l'entente.

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRODE DE QUESTIONS		
Le Conseil répond aux questions du public.		
183.08.11 LE	VÉE DE L'ASSEMBLÉE	
103.00.11 LC	VLL DL LAGSEIVIDLEE	
L'ordre du jour étant épuisée;		
Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que la séance soit levée à 20h14.		
J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal		
Jean-Pierre Dorais	Yves Desmarais	
Maire suppléant	Directeur général – secrétaire-trésorier	

Quatre personnes ont assisté à l'assemblée.